



1

# Vue d'ensemble : l'importance des compétences

## **Note concernant les données d'Israël**

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

L'Évaluation des compétences des adultes, lancée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), évalue les compétences clés des adultes (16-65 ans) en traitement de l'information dans trois grands domaines, à savoir en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. L'évaluation constitue une mine de données pour les décideurs, les analystes et les chercheurs qui s'occupent de questions telles que le développement et le maintien des compétences d'une population, les relations entre le système d'éducation et le marché du travail, l'efficacité du marché du travail à assurer l'adéquation entre les compétences et les emplois, les inégalités, ainsi que l'intégration sociale et professionnelle de certains sous-groupes de la population, notamment les immigrants. En plus d'offrir un aperçu du niveau et de la répartition des compétences en traitement de l'information au sein de la population dans son ensemble et dans certains sous-groupes clés, l'évaluation fournit des informations sur les avantages qu'offrent ces compétences sur le marché du travail et dans la vie quotidienne. Des informations concernant la mise en œuvre de l'évaluation et les éléments sur lesquels elle porte sont présentées dans l'encadré 1.1.

Les résultats de la première vague de l'évaluation, à laquelle 24 pays/économies ont participé, ont été publiés en octobre 2013 (OCDE, 2013). Les résultats de neuf pays/économies supplémentaires ayant collecté des données en 2014-15 sont désormais disponibles. Ce rapport présente les principaux résultats des 33 pays/économies ayant participé aux deux vagues de l'enquête.

### Encadré 1.1 **Données clés sur l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC)**

#### **Éléments évalués**

L'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) évalue le niveau de compétences des 16-65 ans en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. Il s'agit des « compétences clés en traitement de l'information » pertinentes pour les adultes dans de nombreux contextes sociaux et professionnels, et nécessaires à leur pleine intégration et participation au marché du travail, à l'éducation, à la formation, et à la vie sociale et civique.

En outre, cette évaluation permet de collecter toute une série d'informations sur les activités des répondants liées à la compréhension de l'écrit et à la maîtrise des chiffres, et sur l'utilisation des TIC (technologies de l'information et de la communication) dans le cadre professionnel et dans la vie quotidienne. L'évaluation fournit également des informations sur la pratique de tout un ensemble de compétences génériques supplémentaires requises dans le cadre professionnel, comme la collaboration avec autrui ou l'organisation de son temps. Il a également été demandé aux répondants si leurs compétences et leurs qualifications correspondent aux exigences du métier qu'ils exercent, et s'ils disposent d'autonomie dans le cadre de cette activité.

#### **Méthodes**

Deux vagues de collecte de données ont été menées dans le cadre de l'Évaluation des compétences des adultes.

Lors de la première vague, environ 166 000 adultes âgés de 16 à 65 ans ont été interrogés dans 24 pays/économies. Dans 21 pays – l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, Chypre<sup>1</sup>, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Suède –, la totalité de la population nationale a été couverte. En Belgique, les données ont été collectées en Flandre ; au Royaume-Uni, les données ont été collectées en Angleterre et en Irlande du Nord (les données sont présentées séparément pour ces deux entités dans le présent rapport). Les données de la Fédération de Russie ne couvrent pas la municipalité de Moscou.

La collecte des données de la première vague de l'Évaluation des compétences des adultes s'est déroulée du 1<sup>er</sup> août 2011 au 31 mars 2012 dans la plupart des pays/économies participants. Au Canada et en France, les données ont été collectées respectivement de novembre 2011 à juin 2012, et de septembre à novembre 2012.

Neuf pays ont participé à la deuxième vague de l'évaluation : le Chili, la Grèce, l'Indonésie, Israël, la Lituanie, la Nouvelle-Zélande, Singapour, la Slovaquie et la Turquie. Un total de 50 250 adultes ont été évalués. Dans tous les pays à l'exception de l'Indonésie, la totalité de la population nationale a été couverte. En Indonésie, les données ont été uniquement collectées dans la municipalité de Djakarta.

...



La collecte des données de la deuxième vague de l'Évaluation des compétences des adultes s'est déroulée d'avril 2014 à la fin mars 2015. Elle a duré de 100 à 330 jours, selon les pays.

La langue de l'évaluation correspond à la(les) langue(s) officielle(s) de chaque pays/économie participant. Dans certains pays, l'évaluation a également été administrée dans des langues minoritaires ou régionales parlées par un grand nombre d'habitants.

Trois domaines de compétences ont été évalués : la littératie, la numératie et la résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. En outre, l'enquête comprend une évaluation distincte des « composantes de lecture », qui constituent les éléments fondamentaux d'une compréhension de l'écrit efficace : la connaissance du vocabulaire, la capacité de comprendre la logique des phrases et la maîtrise de la lecture de courts textes. Parmi les pays ayant participé à la première vague de l'évaluation, quatre ont choisi de ne pas administrer l'évaluation des compétences en résolution de problèmes (Chypre<sup>1</sup>, l'Espagne, la France et l'Italie), et quatre (la Fédération de Russie, la France, la Finlande et le Japon) ont choisi de ne pas administrer l'évaluation des composantes de lecture.

Tous les pays/économies ayant participé à la deuxième vague de l'évaluation ont mis en œuvre la totalité de ses composantes, à l'exception de Djakarta (Indonésie), où l'évaluation des compétences en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique n'a pas été administrée. L'évaluation de la résolution de problèmes n'était en effet disponible que sous forme informatisée, alors que l'Indonésie avait choisi d'administrer toutes les composantes de l'évaluation exclusivement dans leur version papier-crayon.

La population cible de l'évaluation était la population non institutionnalisée des individus âgés de 16 à 65 ans résidant dans le pays ou l'économie au moment de la collecte des données, quelle que soit leur nationalité, leur citoyenneté ou leur langue.

La taille des échantillons dépendait principalement du nombre de domaines cognitifs évalués et du nombre de langues dans lesquelles l'évaluation était administrée. Certains pays ont augmenté la taille des échantillons afin d'obtenir des estimations plus fiables des compétences des résidents d'une région géographique particulière et/ou de certains sous-groupes de la population comme les autochtones ou les immigrants. La taille des échantillons nationaux varie donc d'environ 4 000 personnes à près de 27 300 personnes.

L'évaluation s'est déroulée sous la surveillance d'enquêteurs spécialement formés, soit au domicile du répondant, soit dans un lieu convenu entre le répondant et l'enquêteur. Le questionnaire de base a été administré par l'enquêteur sous la forme d'un entretien individuel assisté par ordinateur (EIAO). En fonction de la situation du répondant, le temps nécessaire pour compléter ce questionnaire était compris entre 30 et 45 minutes.

Après avoir répondu au questionnaire de base, le répondant complétait l'évaluation sur un ordinateur portable ou sur papier (sous forme de carnets de test), en fonction de ses compétences informatiques. Les répondants étaient libres de prendre autant de temps que nécessaire pour compléter l'évaluation. En moyenne, les répondants ont pris 50 minutes pour compléter l'évaluation cognitive.

Les mêmes instruments ont été utilisés pour la première et la deuxième vague de l'évaluation. La seule exception concerne Djakarta (Indonésie) : étant donné que seule la version papier-crayon des instruments y était utilisée, des items supplémentaires ont été ajoutés aux instruments papier-crayon utilisés dans les autres pays/économies. En termes concrets, les instruments indonésiens contenaient 49 items de littératie et 49 items de numératie, tandis que la version papier-crayon des instruments utilisés dans les autres pays/économies contenait 20 items dans chacun des deux domaines.

Les répondants présentant de très faibles compétences en littératie n'ont pas effectué les évaluations complètes de littératie, de numératie et de résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique, et sont directement passés à un test sur leurs compétences de base en « composantes de lecture ». Le temps mis par les répondants pour effectuer les tâches faisait partie intégrante du test et a été enregistré avec leurs réponses. L'évaluation des composantes de lecture a également été effectuée par tous les répondants ayant répondu à la version papier-crayon de l'évaluation.

### **Présentation des résultats**

Les résultats de l'évaluation sont présentés sur une échelle de 500 points, un score élevé correspondant à un niveau de compétences élevé. Afin de faciliter l'interprétation des scores, l'échelle a été divisée en niveaux de

...

compétences. Il existe six niveaux pour la littératie et la numératie (de en deçà du niveau 1, le plus faible, au niveau 5, le plus élevé), et quatre niveaux pour la résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique (de en deçà du niveau 1, le plus faible, au niveau 3, le plus élevé).

À chaque niveau, les individus sont en mesure de réaliser certains types de tâches. Par exemple, un individu obtenant un score situé au niveau 1 de compétences en littératie est en mesure de lire des textes relativement courts et comprenant peu d'informations contradictoires, afin de trouver une information identique ou synonyme à l'information donnée dans la question ou la consigne. Une personne se situant au niveau 5 de compétences en littératie est en mesure de rechercher des informations dans plusieurs textes denses et de les intégrer, de synthétiser des idées semblables ou contraires, ou d'évaluer des arguments et des preuves. Il ou elle peut appliquer et évaluer des modèles logiques et conceptuels, et analyser la fiabilité des sources d'information, ainsi que sélectionner les informations clés. Il ou elle reconnaît les marqueurs rhétoriques subtils et effectue des inférences de haut niveau ou recourt à des connaissances spécifiques.

Les résultats de 33 pays/économies sont présentés dans cette publication. En ce qui concerne le Royaume-Uni, les résultats sont présentés séparément pour l'Angleterre et l'Irlande du Nord.

### **Comparaison des résultats des pays/économies pour la première vague et la deuxième vague de l'évaluation**

Les mêmes instruments de collecte de données et la même méthodologie ont été utilisés pour la première et la deuxième vague de l'évaluation. La seule différence est que les collectes de données pour la première et la deuxième vague se sont déroulées à trois ans d'intervalle. Il est peu probable que cet intervalle entre les deux vagues de l'évaluation ait eu une incidence sur la comparabilité des compétences des populations d'adultes des pays/économies ayant participé à la première vague et de ceux ayant participé à la deuxième vague. Néanmoins, les données ont été collectées à différents moments du cycle économique lors des deux vagues de l'évaluation, et ceci peut notamment avoir une incidence sur les relations observées entre les compétences, les résultats sur le marché du travail et les caractéristiques des emplois dans les pays/économies des deux différentes vagues.

*1. Note de la Turquie :* Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

*Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne :* La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

## **MAÎTRISE DES COMPÉTENCES EN TRAITEMENT DE L'INFORMATION CHEZ LES ADULTES**

Les compétences moyennes des adultes en traitement de l'information varient considérablement entre les 33 pays/économies couverts par l'Évaluation des compétences des adultes, bien que les scores moyens de nombreux pays/économies se situent dans une fourchette relativement restreinte. Environ 97 points de score<sup>2</sup> séparent le niveau moyen de compétences des adultes en littératie au Japon et à Djakarta (Indonésie), qui sont les pays/économies ayant obtenu le score le plus élevé et le score le plus bas, respectivement. Les écarts entre les pays/économies couverts par l'évaluation reflètent, en partie, les différents points de départ et les différents parcours que ces pays/économies ont suivis au cours de la deuxième moitié du siècle précédent en matière de développement économique, éducatif et social, ainsi que leurs différentes dispositions institutionnelles et politiques actuelles. Par exemple, le développement rapide de l'économie et de l'éducation au cours de la période de l'après-guerre en Corée et à Singapour se reflète dans les faibles niveaux de formation et de compétences parmi les générations plus âgées, et les hauts niveaux de formation et de compétences chez les adultes plus jeunes. Dans certains pays/économies, un niveau de compétences moyen élevé en littératie et en numératie n'est pas nécessairement accompagné d'un niveau de compétences élevé en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. Ceci peut refléter des différences historiques entre les pays/économies concernant le développement de l'accès aux TIC parmi la population.

Il existe également des différences considérables concernant l'amplitude des écarts ou de la dispersion des compétences entre les pays/économies. En outre, l'amplitude des écarts de score au sein des pays/économies est inversement proportionnelle à leur niveau moyen de compétences. En d'autres termes, une bonne performance moyenne est



généralement associée à une variation moins importante des scores au sein d'un pays ou d'une économie. Il convient néanmoins d'interpréter cette corrélation avec précaution, car elle est relativement faible et repose essentiellement sur un nombre restreint de pays (chacun étant un cas particulier).

Graphique 1.1 ■ **Synthèse de la performance en littératie, en numératie et en résolution de problèmes**

Score moyen des individus âgés de 16 à 65 ans en littératie et en numératie, et pourcentage d'individus de ce groupe d'âge se situant au niveau 2 ou 3 de compétences en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique

	Littératie	Numératie	Résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique
	Score moyen	Score moyen	(% au niveau 2 ou 3)
<b>Pays et économies de l'OCDE</b>			
Australie	280	268	38
Autriche	269	275	32
Canada	273	265	37
Chili	220	206	15
Rép. tchèque	274	276	33
Danemark	271	278	39
Angleterre (RU)	273	262	35
Estonie	276	273	28
Finlande	288	282	42
Flandre (Belgique)	275	280	35
France	262	254	m
Allemagne	270	272	36
Grèce	254	252	14
Irlande	267	256	25
Israël	255	251	27
Italie	250	247	m
Japon	296	288	35
Corée	273	263	30
Pays-Bas	284	280	42
Nouvelle-Zélande	281	271	44
Irlande du Nord (RU)	269	259	29
Norvège	278	278	41
Pologne	267	260	19
Rép. slovaque	274	276	26
Slovénie	256	258	25
Espagne	252	246	m
Suède	279	279	44
Turquie	227	219	8
États-Unis	270	253	31
<b>Moyenne OCDE</b>	<b>268</b>	<b>263</b>	<b>31</b>
<b>Partenaires</b>			
Chypre <sup>1</sup>	269	265	m
Djakarta (Indonésie)	200	210	m
Lituanie	267	267	18
Féd. de Russie <sup>2</sup>	275	270	26
Singapour	258	257	37

Remarque : Chypre<sup>1</sup>, Djakarta (Indonésie), l'Espagne, la France et l'Italie n'ont pas participé à l'évaluation de la résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique.

1. Voir la note dans l'encadré 1.1.

2. Voir la note à la fin de ce chapitre.

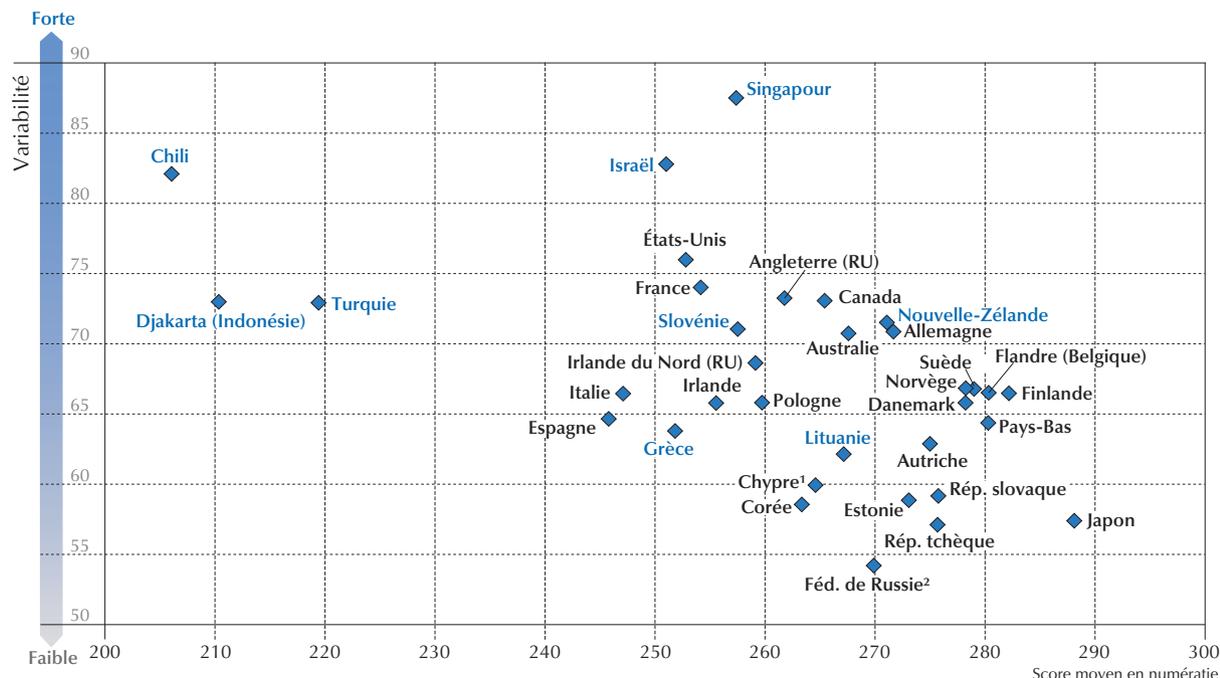
Les pays et économies sont listés par ordre alphabétique de leur nom en anglais.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), tableaux A2.3, A2.5 et A2.6.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933365695>

Dans la quasi-totalité des pays/économies, une proportion assez importante d'adultes présente de faibles compétences en lecture (18.9 % des adultes en moyenne) ainsi qu'en numératie (22.7 % des adultes en moyenne). La proportion des adultes se situant au niveau 1 ou en deçà en littératie va de 69.3 % à Djakarta (Indonésie) à 4.9 % au Japon et, en numératie, de 61.9 % au Chili à 8.1 % au Japon. Ces adultes sont en mesure de réaliser des tâches de lecture ne reposant que sur des textes courts et simples, et des tâches en mathématiques ne reposant que sur des opérations de base.

Graphique 1.2 ■ Scores en numératie : moyenne et variabilité  
Relation entre le score moyen en numératie et la variabilité



Remarque : L'indicateur utilisé pour la variabilité est l'écart interquartile (soit la différence entre le 3<sup>e</sup> quartile et le 1<sup>er</sup> quartile).

1. Voir la note dans l'encadré 1.1.

2. Voir la note à la fin de ce chapitre.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), tableau A2.5.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933365704>

Néanmoins, très peu d'adultes dans les pays/économies participants peuvent être considérés comme analphabètes dans la langue du test. Dans le cadre de l'évaluation, des informations ont été collectées sur la connaissance du vocabulaire, le niveau de compréhension de la logique des phrases et la maîtrise de la lecture de textes courts chez les adultes disposant de faibles compétences en lecture. Dans la plupart des cas, les adultes peu compétents en lecture ont démontré une bonne connaissance du vocabulaire, mais leur compréhension de la logique des phrases était assez limitée et ils avaient une certaine difficulté à maîtriser la lecture de passages de textes. Ils ont également eu besoin de davantage de temps pour réaliser les tâches liées au vocabulaire, au traitement de phrases et à la lecture de textes que les adultes plus compétents en lecture. En d'autres termes, ils n'avaient pas atteint le niveau d'automatisme qui caractérise une compétence de lecture efficace.

De nombreux adultes dans tous les pays/économies n'ont jamais utilisé d'ordinateur ou disposent de compétences extrêmement limitées en matière de TIC, ou affichent des compétences faibles en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. Environ un adulte sur quatre n'a jamais utilisé d'ordinateur ou en a une connaissance limitée, ou manque de confiance en ses capacités à utiliser les ordinateurs. En outre, presque un adulte sur deux a un niveau inférieur ou égal au niveau 1 sur l'échelle de compétences en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique, ce qui signifie qu'il est capable de procéder à des manipulations courantes pour résoudre des problèmes en un nombre limité d'étapes avec des consignes explicites, comme classer des courriers électroniques dans des dossiers existants.

On constate l'existence d'une relation étroite entre des niveaux peu élevés de compétences en littératie et en numératie, des niveaux peu élevés de compétences en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique, et des connaissances limitées en informatique. En effet, des niveaux peu élevés de compétences en littératie et en numératie peuvent venir entraver de manière significative l'utilisation des applications TIC permettant de traiter les informations. En premier lieu, un faible niveau de compétences en littératie peut entraver l'acquisition des compétences de base en informatique. Ensuite, il est difficile pour les adultes dont les niveaux de compétences



en littératie et en numératie sont faibles, même s'ils possèdent des compétences en informatique, d'appréhender une grande partie des tâches de gestion et de traitement des informations associées à Internet. Ce constat implique que, dans certains pays/économies, les adultes peu compétents en littératie et en numératie peuvent avoir des difficultés à adopter et utiliser les technologies de l'information, ce qui peut limiter leurs résultats sur le marché du travail. Au vu de ces constats, les politiques visant à améliorer les compétences des adultes en TIC doivent autant se concentrer sur l'amélioration des compétences en littératie et en numératie que sur l'amélioration de l'accès aux technologies (OCDE, 2015).

## COMPÉTENCES ET CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Au sein des pays/économies, la maîtrise des compétences en traitement de l'information varie considérablement parmi les adultes dont les caractéristiques socio-démographiques diffèrent. Les compétences sont notamment étroitement liées à l'âge, au niveau de formation, au niveau d'études des parents et au statut au regard de l'immigration, mais peu liées au sexe.

De manière générale, le niveau le plus élevé de compétences en littératie et en numératie est atteint à l'âge d'environ 30 ans, tandis que le niveau le plus élevé de compétences en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique est atteint à l'âge d'environ 25 ans. En moyenne, les adultes plus âgés (55-65 ans) obtiennent un score en littératie inférieur d'environ 30 points à celui des 25-34 ans. Une importante proportion des écarts de maîtrise des compétences liés à l'âge est associée à d'autres caractéristiques individuelles, notamment le niveau de formation des adultes. La prise en compte d'autres caractéristiques contextuelles réduit fortement les écarts de maîtrise des compétences liés à l'âge, notamment dans les pays/économies qui ont développé l'accès à l'enseignement supérieur au cours des trois dernières décennies ; néanmoins, dans la plupart des pays, ces écarts n'ont pas complètement disparu. Toutefois, les variations entre les pays concernant la maîtrise des compétences en fonction de l'âge semblent indiquer que l'évolution des compétences tout au long de la vie n'est pas seulement déterminée par des facteurs biologiques ; les politiques peuvent également influencer sur le maintien ou la perte des compétences chez les adultes plus âgés.

Comme on pouvait s'y attendre, il existe, dans tous les pays/économies, une corrélation étroite entre le niveau de formation des adultes et leurs compétences en traitement de l'information. Ceci est probablement dû au fait que, d'un côté, les adultes plus compétents sont plus susceptibles d'accéder à des niveaux de formation plus élevés et, de l'autre, au fait que suivre des études plus longues donne la possibilité de développer des niveaux plus élevés de compétences en traitement de l'information. Parmi les individus âgés de 25 à 65 ans (c'est-à-dire les adultes qui ont en général terminé leurs études dans le cadre institutionnel), ceux qui sont diplômés de l'enseignement tertiaire présentent les compétences les plus élevées, et ceux dont le niveau de formation est inférieur au secondaire présentent les compétences les plus faibles. En moyenne, quelque 61 points de score séparent le niveau estimé de compétences en littératie d'un adulte âgé de 25 à 65 ans diplômé de l'enseignement tertiaire d'un adulte du même groupe d'âge, mais dont le niveau de formation est inférieur au secondaire.

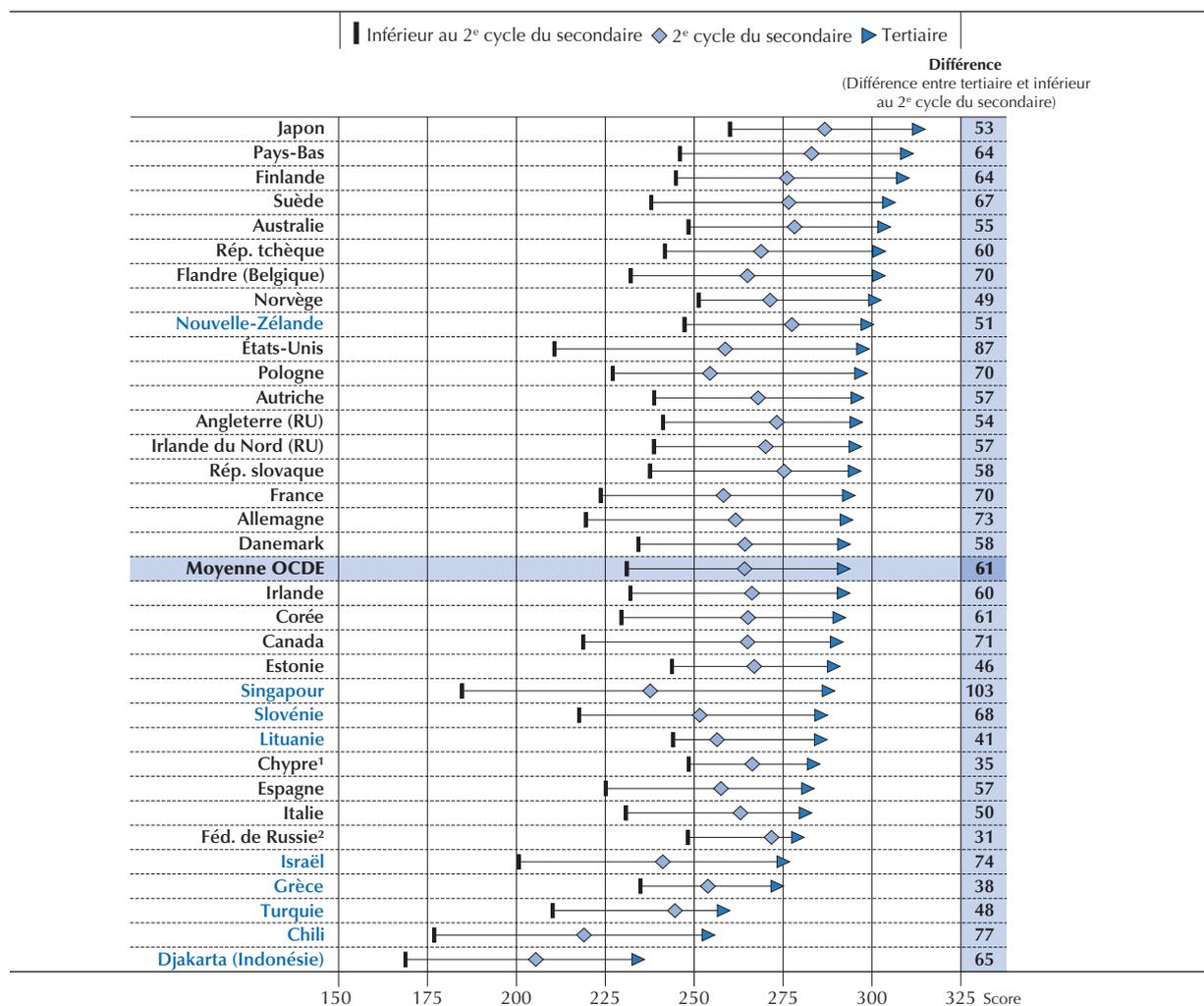
Le niveau de formation des parents influe considérablement sur le niveau de compétences des adultes en littératie. Le fait qu'au moins l'un des parents soit diplômé de l'enseignement tertiaire est associé à un avantage de 40 points de score par rapport aux adultes dont aucun des parents n'a atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Une partie importante de cette différence (environ la moitié) s'explique par d'autres caractéristiques socio-démographiques, notamment le fait que les enfants dont les parents sont très instruits sont eux-mêmes plus susceptibles d'atteindre des niveaux plus élevés de formation.

Les immigrants qui ont été élevés dans une autre langue que celle de l'évaluation présentent un niveau moyen de compétences significativement moins élevé. Les adultes autochtones dont la première ou la deuxième langue apprise dans l'enfance est celle de l'évaluation ont obtenu un score supérieur de 30 points, en moyenne, à celui des adultes nés à l'étranger dont la langue maternelle diffère de celle de l'évaluation. Les immigrants dont la langue maternelle est identique à celle du pays d'accueil tendent à obtenir un score significativement plus élevé que les autres immigrants, et sont souvent presque aussi compétents que les adultes autochtones. L'amplitude des écarts de compétences, et la mesure dans laquelle d'autres caractéristiques contextuelles peuvent les expliquer, varient considérablement entre les pays/économies et reflète l'importante différence de leur parcours et de leurs politiques en matière de migration.

Dans certains pays/économies, les compétences des immigrants en lecture dans la langue du pays d'accueil sont extrêmement faibles, en termes absolus ainsi qu'en comparaison de celles des adultes autochtones qui utilisent la langue du pays depuis la naissance. Tandis que cette tendance est en partie liée à l'âge d'arrivée dans le pays d'accueil, elle indique aussi de possibles difficultés à s'intégrer sur le marché du travail.

L'écart de compétences en littératie entre les hommes et les femmes est négligeable. En numératie, les hommes bénéficient d'un avantage plus significatif et obtiennent un score supérieur d'environ 10 points, en moyenne, à celui des femmes. Les écarts de compétences liés au sexe sont plus prononcés chez les adultes plus âgés. Ce constat peut soit refléter le fait que les écarts de niveau de formation liés au sexe sont plus importants chez les adultes plus âgés, soit celui que les compétences des femmes déclinent davantage avec le temps, peut-être parce qu'elles participent moins au marché du travail.

Graphique 1.3 ■ Niveau de compétences en littératie, selon le niveau de formation  
Score moyen en littératie, selon le niveau de formation (adultes âgés de 25 à 65 ans)



Remarques : Toutes les différences sont statistiquement significatives. Par « inférieur au deuxième cycle du secondaire », on entend les niveaux CITE 1, 2 et 3C court. Par « deuxième cycle du secondaire », on entend les niveaux CITE 3A, 3B, 3C long et 4. Par « tertiaire », on entend les niveaux CITE 5A, 5B et 6. Dans la mesure du possible, les diplômés étrangers sont inclus au niveau correspondant le plus proche dans les systèmes d'éducation nationaux respectifs.

1. Voir la note dans l'encadré 1.1.
2. Voir la note à la fin de ce chapitre.

Les pays et économies sont classés par ordre décroissant du score moyen en littératie des adultes âgés de 25 à 65 ans diplômés de l'enseignement tertiaire.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), tableau A3.2 (L).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933365719>

## COMPÉTENCES EN TRAITEMENT DE L'INFORMATION ET BIEN-ÊTRE

La maîtrise des compétences en traitement de l'information présente une corrélation positive avec de nombreux aspects importants du bien-être individuel, notamment la santé, la perception de l'impact personnel sur le processus politique, la confiance en autrui et la participation à des activités bénévoles. Cette tendance se vérifie en moyenne parmi les pays/économies ayant participé à l'Évaluation des compétences des adultes, mais également dans la plupart des pays/économies. Dans la plupart des pays/économies, les adultes moins compétents en littératie étaient plus susceptibles, par comparaison



avec leurs homologues plus compétents, d'indiquer être en mauvaise santé, de penser avoir peu d'influence sur le processus politique et de ne pas participer à des activités associatives ou bénévoles. Les individus peu compétents avaient aussi davantage tendance à ne faire que peu confiance à autrui par comparaison avec leurs homologues plus compétents. Ces corrélations se vérifient même lorsque le niveau de formation et d'autres caractéristiques socio-démographiques, telles que l'âge, le sexe et la situation familiale, sont pris en compte. Comme l'explique plus en détail la section suivante, les adultes plus compétents en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique tendent également à présenter de meilleurs résultats sur le marché du travail.

## COMPÉTENCES EN TRAITEMENT DE L'INFORMATION ET MARCHÉ DU TRAVAIL

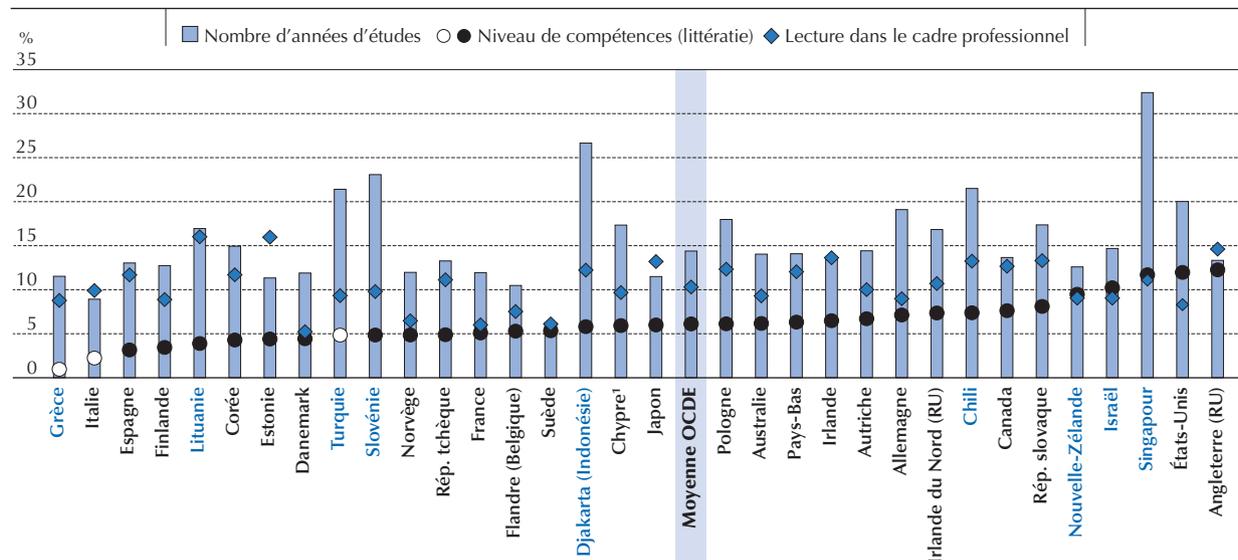
L'évaluation des compétences des adultes constitue une mine de données pour l'analyse de questions liées au marché du travail, notamment les questions suivantes : la relation de la maîtrise des compétences en traitement de l'information et d'autres composantes du capital humain avec l'emploi et la rémunération ; la mesure dans laquelle les travailleurs utilisent leurs compétences en traitement de l'information dans le cadre professionnel et les facteurs encourageant une utilisation plus ou moins fréquente de ces compétences ; et l'efficacité du marché de l'emploi à assurer une bonne adéquation entre les qualifications et compétences des travailleurs d'un côté, et les exigences de leur emploi, de l'autre.

### Compétences en traitement de l'information et résultats sur le marché du travail

Les adultes plus compétents en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique présentent, en général, de meilleurs résultats sur le marché du travail par rapport à leurs homologues moins compétents. Ils sont plus susceptibles de trouver un emploi et, lorsqu'ils occupent un emploi, plus susceptibles d'être mieux payé. Ce constat se vérifie également après contrôle d'autres facteurs généralement associés à de meilleurs résultats sur le marché du travail, comme le niveau de formation, l'expérience professionnelle, le type d'emploi et le domaine d'études choisi.

Graphique 1.4 ■ Incidence du nombre d'années d'études, du niveau de compétences en littératie et de l'utilisation de la lecture dans le cadre professionnel sur la rémunération

Variation (en pourcentage) de la rémunération associée à la variation d'un écart-type du nombre d'années d'études, du niveau de compétences en littératie et de l'utilisation de la lecture dans le cadre professionnel



**Remarques :** Rémunération horaire, primes incluses, en USD convertis sur la base des PPA (2012). Coefficients de la régression MCO de la rémunération horaire logarithmique sur le nombre d'années d'études, le niveau de compétences en littératie et l'utilisation de la lecture dans le cadre professionnel, directement interprétés comme les effets en pourcentage sur la rémunération. Les coefficients tiennent compte de l'âge, du sexe, du statut au regard de l'immigration et de l'ancienneté dans l'emploi occupé. La distribution des salaires a été revue pour supprimer les 1<sup>er</sup> et 99<sup>e</sup> centiles. Le niveau de compétences en littératie et le nombre d'années d'études présentent respectivement un écart-type de 48 points et de 3.2 ans. L'analyse exclut la Fédération de Russie, car la comparabilité n'est pas bonne entre les données sur les salaires de ce pays recueillies dans le cadre de l'enquête et celles émanant d'autres sources. Il convient donc de réaliser des vérifications supplémentaires avant de pouvoir confirmer la fiabilité des données de ce pays sur les salaires. Les valeurs statistiquement significatives (à un niveau de 10 %) sont indiquées dans une couleur plus foncée.

1. Voir la note dans l'encadré 1.1.

Les pays et économies sont classés par ordre croissant de l'incidence du niveau de compétences en littératie sur la rémunération.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), tableau A5.4.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933365726>

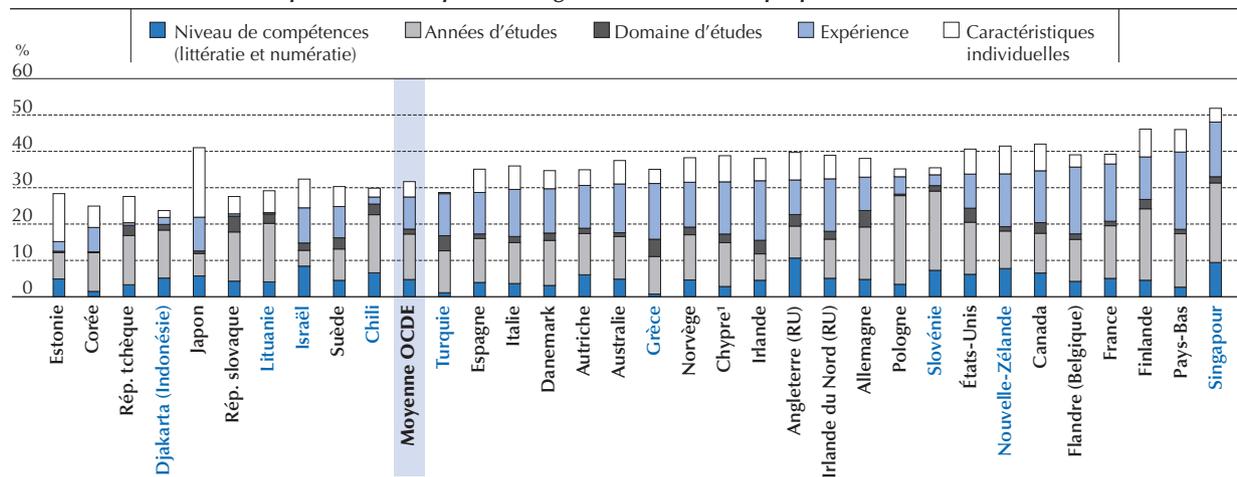
Parmi les pays/économies ayant participé à l'Évaluation des compétences des adultes, un individu dont le score est supérieur de 48 points (soit l'équivalent d'un écart-type) à celui de l'un de ses homologues sur l'échelle de compétences en littératie est, en moyenne, plus susceptible – dans une mesure égale à 0.8 point de pourcentage – d'occuper un emploi que d'être au chômage, après contrôle d'autres facteurs, notamment le niveau de formation. La corrélation entre compétences en littératie et emploi varie considérablement d'un pays/d'une économie à l'autre. Alors que dans la plupart des pays/économies, la corrélation entre les compétences en littératie et les chances d'occuper un emploi est forte et positive, elle est faible ou même négative dans quelques pays/économies. Ceci peut refléter des différences entre les pays/économies concernant le soutien et les mesures incitatives dont bénéficient les demandeurs d'emploi ayant différents niveaux de compétences. Dans les pays/économies dont les dispositifs de soutien destinés aux demandeurs d'emploi sont insuffisants, les individus peu compétents peuvent être contraints de trouver un emploi – quel qu'il soit – afin de maintenir une certaine sécurité financière ; dans ces pays/économies, les individus très compétents et ayant des économies sont peut-être les seuls à pouvoir rester sans emploi pendant un certain temps. Dans les pays/économies où les dispositifs d'aide au revenu destinés aux demandeurs d'emploi assurent une plus large couverture, les individus ont davantage la possibilité, quel que soit leur niveau de compétences, de prendre le temps de trouver un emploi adéquat.

La corrélation entre compétences en littératie et emploi n'est pas aussi forte que celle entre niveau de formation<sup>3</sup> et emploi. Une augmentation de 3.4 ans du nombre d'années d'études suivies (soit l'équivalent d'un écart-type) est associée à une augmentation des chances d'occuper un emploi de 3.1 points de pourcentage. Ce constat n'est pas surprenant, compte tenu de l'étendue et de la diversité des compétences développées dans le cadre des systèmes d'éducation et de formation, et du rôle des qualifications comme indicateur du niveau des compétences d'un individu.

En matière d'emploi, l'importance des compétences en littératie par rapport aux qualifications augmente avec l'âge. Cette tendance est en phase avec le phénomène d'« apprentissage des employeurs » (OCDE, 2014). Dans le cas des jeunes adultes qui ont peu d'expérience professionnelle, les employeurs ont tendance à se fier aux indicateurs de compétences disponibles, bien qu'imparfaits, comme les qualifications, pour recruter ou licencier un individu. Concernant les adultes qui ont davantage d'expérience professionnelle et dont les performances ont été observées dans le temps, leurs compétences réelles sont un indicateur plus solide de leurs résultats sur le marché du travail que leurs qualifications.

Graphique 1.5 ■ Contribution du nombre d'années d'études et des niveaux de compétences en littératie et en numératie à la variation de la rémunération

Contribution de chaque facteur au pourcentage de la variation expliquée (R<sup>2</sup>) de la rémunération horaire



Remarques : Résultats obtenus à l'aide d'une décomposition par régression suivant la méthodologie de Fields (2004). Chaque barre synthétise les résultats d'une régression, sa hauteur représentant le coefficient R<sup>2</sup> de cette régression. Les sous-composantes de chaque barre indiquent la contribution de chaque facteur (ou ensemble de variables explicatives) au coefficient R<sup>2</sup> total. Une explication plus détaillée de la décomposition de Fields peut être consultée dans l'encadré 5.4 des Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014 (OCDE, 2014).

La variable explicative dans le modèle de régression est le logarithme de la rémunération horaire, primes incluses, en USD convertis sur la base des PPA (2012). Les variables explicatives de chaque facteur sont : le nombre d'années d'expérience professionnelle et son terme au carré pour le facteur « Expérience » ; le niveau de compétences en littératie et en numératie pour le facteur « Niveau de compétences » ; le nombre d'années d'études pour le facteur « Années d'études » ; et le sexe, la situation matrimoniale, le statut au regard de l'immigration et la langue parlée en famille pour le facteur « Caractéristiques individuelles ».

L'analyse exclut la Fédération de Russie, car la comparabilité n'est pas bonne entre les données sur les salaires de ce pays recueillies dans le cadre de l'enquête et celles émanant d'autres sources.

1. Voir la note dans l'encadré 1.1.

Les pays et économies sont classés par ordre croissant de la somme des contributions du nombre d'années d'études, du niveau de compétences, du domaine d'études et de l'expérience professionnelle.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), tableau A5.5.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933365732>



Un niveau de compétences plus élevé en littératie est également associé à une rémunération plus élevée. Dans les 33 pays/économies participants, une augmentation d'un écart-type des compétences en littératie est associée à une augmentation moyenne de la rémunération de 6 %. Cette augmentation varie de 4 % ou moins en Espagne, en Finlande, en Grèce, en Italie, en Lituanie et en Slovénie, à 10 % ou plus en Angleterre (Royaume-Uni), aux États-Unis, en Israël et à Singapour. Comme en matière d'emploi, d'autres facteurs ont aussi une incidence sur la rémunération, notamment le niveau de formation et l'expérience professionnelle. L'augmentation de la rémunération associée à une augmentation d'un écart-type du nombre d'années d'études (soit environ 3.2 ans) est plus importante (14 %), allant de moins de 7 % en Suède à plus de 20 % au Chili, à Djakarta (Indonésie), aux États-Unis, en Slovénie et en Turquie, et jusqu'à plus de 30 % à Singapour.

Un autre moyen d'évaluer l'influence relative des compétences et d'autres facteurs sur la rémunération est d'examiner la proportion de la variation expliquée par chaque facteur. D'après les résultats de l'évaluation, environ 32 % de la variation de la rémunération observée dans les pays/économies s'expliquent par des facteurs tels que l'âge, l'utilisation des compétences, l'expérience professionnelle et les caractéristiques de l'emploi, le nombre d'années d'études et la maîtrise des compétences. La maîtrise des compétences en traitement de l'information explique 5 % de cette variation, tandis que 13 % sont liés au niveau de formation, 1 % au domaine d'études choisi, et 9 % à l'expérience professionnelle. Les caractéristiques individuelles, notamment le sexe, le statut au regard de l'immigration, la situation matrimoniale et la langue parlée en famille, expliquent 4 % de cette variation. En résumé, les compétences en littératie et en numératie, le niveau de formation, le domaine d'études et l'expérience professionnelle peuvent être considérés comme différents aspects du capital humain qui contribuent de manière indépendante à la productivité et à la rémunération des adultes.

## UTILISATION DES COMPÉTENCES EN TRAITEMENT DE L'INFORMATION DANS LE CADRE PROFESSIONNEL

Comme indiqué précédemment, les travailleurs qui utilisent leurs compétences en traitement de l'information plus intensément dans le cadre professionnel tendent également à avoir une rémunération plus élevée, même après contrôle des différences de niveau de formation, de maîtrise des compétences et de type d'emploi. Les compétences en écriture et en résolution de problèmes sont les plus fréquemment utilisées au travail ; les compétences en lecture suivent de près, tandis que les compétences en numératie et les compétences liées aux TIC sont les moins utilisées. Les compétences en informatique et en lecture sont celles qui présentent le lien le plus étroit avec la rémunération horaire. En revanche, alors que l'utilisation des compétences en numératie et en résolution de problèmes dans le cadre professionnel importe autant que la maîtrise de ces compétences, sa corrélation avec la rémunération est beaucoup plus faible que celle de l'utilisation des compétences en TIC et en lecture.

Les tâches associées à un emploi présentent également une corrélation avec un niveau plus élevé de satisfaction et de bien-être professionnels. Ce constat est conforme aux résultats d'autres travaux de recherche dans lesquels l'utilisation des compétences a parfois été associée au concept de qualité de l'emploi (par ex., Green et al., 2013), avec de possibles répercussions sur la satisfaction par rapport à la vie de manière plus générale et sur une meilleure santé. En moyenne, dans les pays/économies ayant participé à l'évaluation, l'intensité avec laquelle les travailleurs utilisent leurs compétences en traitement de l'information est en lien avec la probabilité qu'ils soient extrêmement satisfaits de leur vie professionnelle, même après contrôle de la maîtrise des compétences, du niveau de formation, du salaire horaire brut et d'un certain nombre de caractéristiques socio-démographiques. De fait, l'utilisation des compétences en traitement de l'information influe plus fortement sur la satisfaction professionnelle que le niveau de compétences ou le nombre d'années d'études. Bien que l'ampleur de ces tendances varie, les schémas observés dans les différents pays/économies sont remarquablement similaires. Les liens existant entre l'utilisation des compétences en lecture, en écriture et en TIC dans le cadre professionnel d'une part, et la satisfaction professionnelle d'autre part, sont statistiquement significatifs dans presque tous les pays/économies, tandis que c'est rarement le cas en ce qui concerne l'utilisation des compétences en numératie et en résolution de problèmes.

L'intensité avec laquelle les travailleurs utilisent leurs compétences en traitement de l'information présente une corrélation étroite et positive avec la mise en œuvre de pratiques de gestion et de formes d'organisation du travail pouvant être décrites comme des pratiques de travail à haut rendement (PTHR). Les PTHR comprennent les aspects de l'organisation du travail – le travail en équipe, l'autonomie, la hiérarchisation des tâches, le mentorat, la rotation des postes et la mise en pratique de nouveaux apprentissages – ainsi que les pratiques de gestion – la participation des employés, les dispositifs de rémunération incitative, les pratiques en matière de formation et la flexibilité des horaires de travail (Johnston et Hawke, 2002). Les travailleurs qui bénéficient de ces pratiques dans le cadre de leur emploi ont davantage recours à leurs compétences en écriture, en lecture, en numératie, en TIC et en résolution de problèmes. La mesure



dans laquelle les travailleurs sont engagés dans ces pratiques explique entre 14 % et 27 % de la variation de l'intensité avec laquelle ils utilisent leurs compétences en traitement de l'information. L'organisation du travail (l'importance du travail en équipe, l'autonomie, la hiérarchisation des tâches, le mentorat, la rotation des postes et la mise en pratique de nouveaux apprentissages) influence le degré de flexibilité d'une entreprise pour adapter les tâches professionnelles aux compétences des nouveaux employés. Certaines pratiques de gestion (primes, formations et/ou flexibilité des horaires de travail) peuvent inciter les travailleurs à adapter leur emploi ou leurs tâches professionnelles en fonction de leurs propres compétences et centres d'intérêt.

Des études ont montré l'existence d'un lien entre une utilisation plus intense des compétences, une productivité accrue (UKCES, 2014) et une rotation moins importante du personnel dans les entreprises. Certains ont avancé qu'une utilisation intense des compétences stimule l'investissement, l'engagement des employés et l'innovation (Wright et Sissons, 2012). L'Évaluation des compétences des adultes montre que l'intensité de l'utilisation des compétences en lecture dans le cadre professionnel est fortement corrélée avec la productivité par heure travaillée. Ce constat s'applique également aux compétences en écriture. Parmi les explications possibles figure le fait que l'utilisation des compétences reflète simplement la maîtrise de ces dernières par les travailleurs. Dans ce cas, la relation entre l'utilisation des compétences en lecture dans le cadre professionnel et la productivité refléterait en fait une corrélation entre le niveau de compétences en littératie et la productivité.

Mais ce n'est pas ce que montrent les données. La corrélation positive entre la productivité de la main-d'œuvre et l'utilisation des compétences en lecture dans le cadre professionnel reste marquée, même après contrôle des niveaux moyens de compétences en littératie et en numératie<sup>4</sup>. Une fois ces ajustements effectués, l'utilisation moyenne des compétences en lecture explique une plus petite partie de la variation de la productivité de la main-d'œuvre entre les pays/économies (26 % par rapport aux 32 % relevés avant ajustement), mais cette variation reste toutefois statistiquement significative. Plus simplement, la façon dont les travailleurs utilisent les compétences en traitement de l'information permet d'expliquer les écarts de productivité de la main-d'œuvre, au-delà du niveau de compétences des travailleurs.

### **Inadéquations des qualifications et des compétences**

S'il est important de disposer d'un système d'éducation et de formation garantissant que les adultes développent les compétences nécessaires sur le marché du travail, il importe également que ce même marché permette aux travailleurs d'occuper un emploi adéquat dans lequel ils peuvent mettre pleinement à profit leur capital humain. Cette adéquation est primordiale si les pays/économies souhaitent tirer le meilleur parti de leurs investissements en capital humain et favoriser une croissance aussi solide que globale. Il s'agit également d'un résultat souhaitable pour les individus. L'inadéquation entre les compétences des travailleurs et les exigences de leur emploi a des implications économiques potentiellement significatives. Au niveau individuel, elle affecte la satisfaction professionnelle et la rémunération. Au niveau de l'entreprise, elle augmente le taux de rotation du personnel et peut grever la productivité. Au niveau macro-économique, elle augmente le chômage et affaiblit la croissance du PIB en gaspillant le capital humain et en diminuant la productivité.

L'Évaluation des compétences des adultes offre une source unique d'informations sur l'adéquation entre les travailleurs et les compétences professionnelles requises dans leur emploi, plus particulièrement en termes de qualifications, de domaine d'études et de compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes. Les inadéquations entre les compétences des adultes et ce que l'on attend ou exige d'eux dans le cadre professionnel sont fréquentes, mais elles ont des conséquences négatives pour les travailleurs lorsqu'elles se rapportent à leur surqualification (Montt, 2015) ou pour les économies lorsqu'elles se rapportent à des situations de surcompétence ou de sous-compétence (Adalet McGowan et Andrews, 2015).

En moyenne, environ 22 % des travailleurs déclarent être surqualifiés (c'est-à-dire que leurs qualifications sont supérieures à celles exigées par leur emploi), tandis que 13 % déclarent être sous-qualifiés (c'est-à-dire que leurs qualifications sont inférieures à celles exigées par leur emploi). De plus, 11 % des travailleurs font état de niveaux de compétences en littératie plus élevés que ceux qui sont exigés par leur emploi (surcompétents), tandis que 4 % sont sous-compétents. Enfin, environ 40 % des travailleurs occupent un emploi dans un secteur sans lien avec leur domaine d'études.

Un certain niveau d'inadéquation est inévitable dans une économie dynamique. Les exigences concernant les compétences et les qualifications ne sont jamais définitives. Les tâches propres à chaque emploi sont amenées à évoluer avec le temps en réponse aux évolutions des technologies et de l'organisation de l'entreprise, à la demande des consommateurs et à l'évolution de l'offre de la main-d'œuvre. Les jeunes qui finissent leurs études et les chômeurs qui retrouvent un emploi, par exemple, peuvent accepter un poste qui n'est pas forcément en parfaite adéquation avec leurs qualifications et leurs



## Notes

1. Voir la note concernant Chypre dans l'encadré 1.1.
2. Ceci représente environ 1.6 d'écart-type.
3. Il convient cependant de reconnaître qu'il est difficile de distinguer les effets des compétences et du niveau de formation, étant donné qu'ils se renforcent mutuellement. Les adultes plus compétents sont plus susceptibles de suivre des niveaux de formation plus élevés, ce qui favorise le développement de compétences plus élevées.
4. L'ajustement se fonde sur une analyse de régression multiple. Premièrement, tant la productivité de la main-d'œuvre que l'utilisation moyenne des compétences en lecture dans le cadre professionnel sont régressées séparément sur les scores moyens en littératie et en numératie : elles sont ajustées pour contrôler l'effet du niveau de compétences en littératie et en numératie. Puis, les résidus de ces deux régressions sont à leur tour régressés mutuellement. Les résultats ajustés présentés dans le graphique 1.6 sont issus d'une régression de ce type. Il s'agit d'une procédure économétrique classique, connue sous le nom de *régression décomposée*.

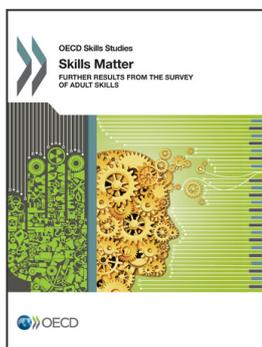
### Note concernant la Fédération de Russie

L'échantillon de la Fédération de Russie n'inclut pas la population de la municipalité de Moscou. Les données publiées dans le présent rapport ne sont donc pas représentatives de l'ensemble de la population âgée de 16 à 65 ans résidant en Fédération de Russie, mais de la population de la Fédération de Russie, à l'exclusion de la population de la municipalité de Moscou.

Des informations plus détaillées concernant les données de la Fédération de Russie ainsi que celles d'autres pays sont disponibles dans le rapport technique de l'Évaluation des compétences des adultes, seconde édition (*Technical Report of the Survey of Adult Skills, Second Edition* [OCDE, à paraître en anglais uniquement]).

## Références et autres ouvrages à consulter

- Adalet McGowan, M. et D. Andrews (2015), « Labour market mismatch and labour productivity: Evidence from PIAAC data », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1209, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js1pzx1r2kb-en>.
- Fields, G.S. (2004), *Regression-based Decompositions: A New Tool for Managerial Decision-making*, Department of Labor Economics, Cornell University, pp. 1-41.
- Green, F., A. Felstead, D. Gallie et H. Inanc (2013), *Job-related Well-being in Britain, First Findings from the Skills and Employment Survey 2012*, Centre for Learning and Life Chances in Knowledge Economies and Societies, Institute of Education, Londres, [www.cardiff.ac.uk/\\_data/assets/pdf\\_file/0003/118659/6.-Job-related-Well-being-in-Britain-mini-report.pdf](http://www.cardiff.ac.uk/_data/assets/pdf_file/0003/118659/6.-Job-related-Well-being-in-Britain-mini-report.pdf).
- Johnston, R. et G. Hawke (2002), *Case Studies of Organisations with Established Learning Cultures*, NCVER, Adelaïde.
- Montt, G. (2015), « The causes and consequences of field-of-study mismatch: An analysis using PIAAC », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 167, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jrxm4dhv9r2-en>.
- OCDE (à paraître), *Technical Report of the Survey of Adult Skills, Second Edition*.
- OCDE (2016), *Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (Base de données 2012, 2015)*, [www.oecd.org/site/piaac/publicdataandanalysis.htm](http://www.oecd.org/site/piaac/publicdataandanalysis.htm).
- OCDE (2015), *Les adultes, l'informatique et la résolution de problèmes : Où est donc le problème ?*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264251069-fr>.
- OCDE (2014), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/empl\\_outlook-2014-fr](http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2014-fr).
- OCDE (2013), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264204096-fr>.
- UKCES (2014), *The Labour Market Story: Skills Use at Work*, document d'information, UK Commission for Employment and Skills, [www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/343457/The\\_Labour\\_Market\\_Story\\_-\\_Skills\\_Use\\_at\\_Work.pdf](http://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/343457/The_Labour_Market_Story_-_Skills_Use_at_Work.pdf).
- Wright, J. et P. Sissons (2012), *The Skills Dilemma - Skills Under-Utilisation and Low-Wage Work - A Bottom Ten Million Research Paper*, The Work Foundation, Lancaster University, [www.theworkfoundation.com/DownloadPublication/Report/307\\_Skills%20Dilemma.pdf](http://www.theworkfoundation.com/DownloadPublication/Report/307_Skills%20Dilemma.pdf).



Extrait de :  
**Skills Matter**  
Further Results from the Survey of Adult Skills

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264258051-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2016), « Vue d'ensemble : l'importance des compétences », dans *Skills Matter : Further Results from the Survey of Adult Skills*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264259492-4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).